



Ministère chargé des Transports

Licence n° 2023/84/ 0002575

pour le transport intérieur de personnes par route pour compte d'autrui

La présente licence autorise (1)

LOYAL TRANSFERS

63 AV DE GENEVE

74940 ANNECY

n° SIREN 902798545

à effectuer, sous réserve des mentions spécifiques et des observations particulières ci-dessous, des transports intérieurs de personnes par route pour compte d'autrui dans les conditions définies par les lois et règlements en vigueur relatifs aux transports intérieurs de personnes par route.

Mentions spécifiques :

Observations particulières :

La présente licence est valable du 25/11/2023 au 24/11/2033

Délivrée à LYON

le 18/09/2023

Pour la Préfète et par subdélégation,
Le chef du pôle contrôle réglementation Est

Ministère chargé des Transports
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Robert CLAVEL

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète de l'entreprise.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.